

FONDS AFRICAÏN DE DÉVELOPPEMENT

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA
PRÉFECTURE DU LAC**

RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE (OSAN)

Mars 2009

Table des Matières

Page

<i>Equivalences monétaires</i>	<i>i</i>
<i>Sigles et abréviations</i>	<i>i</i>
<i>Données de base du projet</i>	<i>ii</i>
<i>Résumé analytique</i>	<i>vii</i>
<i>Cadre Logique du projet</i>	<i>x</i>
1. INTRODUCTION	1
2. OBJECTIFS, DESCRIPTION ET FORMULATION DU PROJET	1
2.1 Objectifs du Projet	1
2.2 Description du Projet	2
2.3 Conception et Formulation du Projet	2
3. EXÉCUTION DU PROJET	3
3.1 Entrée en vigueur et démarrage	3
3.2 Modifications Intervenues	3
3.3 Calendrier d'exécution	4
3.4 Etablissement des Rapports	4
3.5 Passation des Marchés	4
3.6 Coûts du Projet, Sources de Financement et Décaissements	4
4. PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET	5
4.1 Performance Opérationnelle	5
4.2 Performance Institutionnelle	7
4.3 Performance des prestataires	7
4.4 Performance Financière	7
4.5 Performance Economique	8
5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	8
5.1 Impact social	8
5.2 Impact Environnemental	9
6. VIABILITÉ DU PROJET	9
7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR	10
7.1 Performance de la Banque	10
7.2 Performance de l'Emprunteur	10

8. PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION.....	11
9. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS.....	11
9.1 Conclusions	11
9.2 Enseignements tirés	11
9.3 Recommandations.....	12

Liste des annexes

Annexe 1 : Ccarte de la zone du projet

Annexe 2 : Résultats du projet

Annexe 3 : Evaluation économique et financière du projet

Annexe 4 : Evaluation et notation globale

Annexe 5 : Matrice des recommandations et des actions de suivi

Annexe 6 : Sources d'information

Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

Ce rapport a été rédigé par MM. Ibrahima DIALLO, Agronome, consultant et Vaïdjoua GUINEO, expert en développement rural, Bureau National de la BAD au Tchad, en collaboration avec l'équipe d'exécution du Projet, suite à la mission effectuée au Tchad du 08 au 28 février 2009. Pour toute question concernant ce rapport, prière s'adresser à M. A. Diaw, Task Manager ou à Madame J. Mwangi, chef de division ou encore à M. Abou-Sabaa, Directeur, OSAN.

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Lors de l'évaluation

(En août 1998)

1 UC = 796,406 FCFA

1 USD = 593,350 FCFA

A la date de clôture

(31 décembre 2008)

1 UC = 764,125 FCFA

1 USD = 517,50 FCFA

Année	Equivalence moyenne en UC /FCFA
2001	970,186
2002	892,957
2003	804,559
2004	778,133
2005	774,149
2006	765,607
2007	730,801
2008	784,562

POIDS ET MESURES

Système métrique

ANNÉE FISCALE

1^{er} janvier au 31 décembre

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AOI	Appel d'offres international
AOL	Appel d'Offres local
AON	Appel d'Offres national
BAD	Banque africaine de développement
CAT	Centre d'Appui Technique
CEP	Cellule d'Exécution du Projet
FAD	Fonds africain de développement
GIP	Groupements d'intérêts pastoraux
ILRI	International Livestock Research Institute
LBS	Liste des biens et services
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RQP	Rapport d'Achèvement de Projet
SIG	Système d'information géographique
SODELAC	Société de Développement du Lac Tchad

A. DONNÉES DE BASE DU PROJET

1. Pays	: Tchad
2. Titre du projet	: Projet de Développement rural de la préfecture du Lac
3. N° du prêt	: F /TCH/DEV- RUR /99/30
4. N° Don	: F/ TCH/DEV-RUR- 99/11
5. Localisation	: Région du Lac
6. Secteur	: Agriculture
7. Emprunteur	: République du Tchad
8. Agence d'exécution	: SODELAC
9. Bénéficiaires	: Populations rurales de la zone du Projet

B. PRÊT

1. Montant du Prêt	: 17,3 millions d'UC
2. Date de négociation	: Juillet 1998
3. Date d'approbation	: 17 mars 1999
4. Date de signature de l'accord de prêt	: 25 mai 1999
5. Date de mise en vigueur de l'accord de prêt et du don	: 04 Septembre 2000

C. DONNEES DU PROJET

1. Coût Total	: 23,24 millions d'UC
2. Financement FAD	: 17,3 millions d'UC
Don FAT	: 3,06 millions d'UC
Gouvernement	: 2,26 millions d'UC
Bénéficiaires	: 0,62 millions d'UC
3. Date effective du premier décaissement	: 23 juin 2001
4. Date prévue du dernier décaissement	: 31 décembre 2004
5. Date de revue à mi – parcours	: avril – mai 2004
6. Démarrage effectif des activités	: début 2002
7. Date d'achèvement des activités du projet	: 31 décembre 2008
8. 1 ^{er} report de la date du dernier décaissement	: 31 décembre 2006
9. 2 ^{ème} report de la date du dernier décaissement	: 31 décembre 2007
10. 3 ^{ème} report de la date du dernier décaissement	: 31 août 2008
11. 4 ^{ème} report de la date du dernier décaissement	: 31 décembre 2008.

D. INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Reliquat du prêt	: 2946, 72
2. Reliquat du don	: 12311,38 UC
3. Retard par rapport au calendrier	
- décalage par rapport à l'entrée en vigueur	: 16 mois
- décalage par rapport à la date d'achèvement	: 4 ans
- décalage par rapport au dernier décaissement	: 4 ans
- nombre de prorogations du dernier décaissement	: 4 fois
4. Etat d'exécution du projet	: achevé
5. Performance Institutionnelle	: Satisfaisant
6. Performance de l'emprunteur	: Satisfaisant
7. Performance des entrepreneurs	: Satisfaisant
8. Performance des consultants	: Satisfaisant
9. Taux de rentabilité économique interne	: 14%

E. MISSIONS

N°	Type de mission	Période	H/j	Nom
1	Supervision	28/04-11/05/01	28	H. Noudedji, Agro -économiste Bérékoutou, expert en élevage
2	Supervision	24/11-08/12/01	15	H. Noudedji, Agro -économiste
3	Supervision	06/12-18/12/02	13	H. Noudedji Agro -économiste
4	Supervision	29/06-07/07/03	9	H. Noudedji Agro -économiste
5	Supervision	04/12-18/12/03	15	Bérékoutou, expert en élevage
6	Suivi	Mars 2003		H. Noudedji Agro -économiste
7	Revue à mi-parcours	25/04-10/05/04	80	JP Rigoulot, chef de division L. Kane, économiste agricole Bérékoutou, Expert en élevage M. Ayachi, Agronome supérieur L. Ennaly, expert en génie Civil
8	Supervision	30/11-11/12/04	12	M.Bérékoutou, Expert en élevage
9	Audit interne	Juillet 2005	12	Mbazumuhima, Auditeur Diomandé, Assistant
10	Supervision	03/07-13/07/05	11	S. Tounkara, expert en pêche
11	Revue du portefeuille de la BAD	Oct 2005		Différents experts
12	Supervision	22/11-06/12/05	30	H. Soumah, Analyste financier P. Tsangueu, consulatnt en élevage
13	Mission d'amélioration du portefeuille agricole	23/03 au 06/04/2007	75	D. Kéita, Chef de Division p.i OSAN.2

				L. Kane, Economiste agricole A. Diaw, Analyste financier D. Kheaty, Ingénieur du Génie Rural K. Kalala, Agro-économiste
14	Mission de supervision	04 au 24/11/2008	81	L. Kane, Economiste agricole principal A. Diaw, Analyste financier M. Ayachi, Agronome Principal V. Guinéo, Expert en Développement
15	Mission de RAP	08/02 au 28/02/08	40	I. Diallo, Consultant agronome V. Guineo, expert en développement rural

Le FAD a effectué 9 missions de supervision, une mission de revue de portefeuille du Tchad, une mission d’audit interne, une mission d’amélioration de porte feuille, une mission de revue à mi – parcours et une mission de suivi.

F. DÉCAISSEMENTS

PRÊT FAD

Total décaissement : 17 297 053,28 d’UC
Montant annulé : 00
Reliquat alloué : 00
Solde du Prêt : 2 946,72 UC

Année	Montant décaissé	% de décaissement
1999		
2000		
2001	67 318,88	0,39
2002	519 192,86	3,00
2003	166 823,50	0,96
2004	1 038 712,47	6,00
2005	5 543 615,28	32,04
2006	3 973 664,20	22,97
2007	3 319 965,03	19,19
2008	2 667 761,07	15,42
	17 297 053,29	99,98

DON FAT

Total décaissement : 3 047 688,62 UC
 Montant annulé : 00
 Reliquat alloué : 00
 Solde du don : 12 311,38 UC

Année	Montant décaissé	%de décaissement
1999		
2000		
2001		
2002	408 151,23	13,34
2003	565 784,64	18,49
2004	758 542,63	24,79
2005	269 422,29	8,80
2006	413 548,83	13,51
2007	194 197,09	6,35
2008	361 610,09	11,82
2009	76 431,82	2,50
Total	3 047 688,62	99,60

G. PRINCIPAUX MARCHÉS

N°	Nom	Nature du contrat	Montant du contrat	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)
1	AGRER	Assistance Technique (service)	1130693 000	1 130 482 723,38	100
2	CARLO LOTTI	Contrôle des travaux (service)	749 674 232,00	729 129 454,00	100
3	COOPERS	Audit (service)	23 920 000,00	23 920 000,00	100
4	TCHAMI	Moyens roulants (Biens)	207 700 000,00	207 700 000,00	100
5	AGRITCHAD	Réhabilitation des bâtiments (travaux)	85 330 079,00	70 125 803,00	100
6	COMPUTEUR.C	Equipements informatiques (biens)	30 112 000,00	30 112 000,00	100
7	DANDRY	Mobiliers des bureau (biens)	18 600 000,00	14 400 000,00	100
8	DANDRY	Fourniture d'un groupe électrogène (Bien)	64 502 000,00	64 502 000,00	100
9	EFORCO/KOSSO	Travaux de forages (travaux)	547 888 709,00	515 246 212,30	100
10	STH	Travaux de puits (travaux)	183 750 000,00	183 750 000,00	100

11	CGC	Barrages et pistes (Travaux)	5 138 045 837,00	5 138 064 854,72	100
12	KOSSO	Magasins villageois (Travaux)	633 033 650,00	633 023 935,00	100
13	SANIMEX	Ecoles et centres santé (Travaux)	856 002 829,00	839 401 472,00	100
14	ACODE	Gestion de crédit	64 940 000,00	64 940 000,00	50%. Suite à l'abandon du volet crédit
15	ECM	Audit 03/04 (service)	20 034 000,00	20 034 000,00	100
16	DELTA	Ambulance/moyen roulant(Bien)	112 200 000,00	112 200 000,00	100
17	LA CONCORDE	Equipements agricoles (Biens)	153 220 000,00	153 220 000,00	100
18	LA CONCORDE	Equipements zootechniques et vétérinaires (Biens)	45 972 300,00	45 972 300,00	100
19		Equipements photo voltaïques (biens)		0,00	Infructueux.
20	M.M.B	Equipements écoles et centres de santé (biens)	92 136 130,00	92 136 130,00	100
21	LA CONCORDE	Equipements dispensaries (biens)	59 166 652,00	59 166 652,00	100
22	SACCOGEN	Infrastructures pastorals (travaux)	390 285 972,00	390 285 971,00	100
23	CGIC	Audit 05/06 (service)	15 000 000,00	15 000 000,00	100
24	CGCOC-TCHAD	Planage des polders (travaux)	1 692 314 500,00	1 542 172 169,00	100
25	Abdel Hamid Mahamat Senoussi	Etat financier (service)	5 665 000,00	5 665 000,00	100
26	CGIC	Audit 2007 (service)	7 500 000,00	0,00	100

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. INTRODUCTION

Le Projet de Développement Rural de la Préfecture du Lac (PDRPL), s'inscrivait dans le cadre de la stratégie du gouvernement qui visait la création d'un environnement propice à la production et à la commercialisation des excédents agricoles. De manière plus spécifique, la stratégie mettait l'accent sur l'augmentation de la productivité par l'intensification des cultures traditionnelles et la promotion de la culture irriguée. La stratégie visait également la modernisation progressive du sous secteur élevage. La Banque ayant été sollicitée pour le financement du projet et suite à une mission d'évaluation au Tchad en août 1998, elle a octroyé un prêt de 17,3 millions d'UC et un don FAT de 3,06 millions d'UC au gouvernement tchadien, étant entendu que le projet s'inscrivait parfaitement dans la politique du FAD qui privilégiait l'approche intégrée dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

2. OBJECTIFS, DESCRIPTION ET FORMULATION DU PROJET

L'objectif sectoriel du projet était la contribution au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Le projet avait pour objectifs spécifiques : i) l'augmentation des productions céréalières et de viande bovine et ii) l'amélioration générale des conditions de vie des populations. Ces objectifs se sont avérés pertinents malgré le retard enregistré dans l'exécution du projet. Les composantes du projet avaient été définies comme suit : i) Aménagement des polders ; ii) Développement agricole ; iii) Développement de l'élevage ; iv) Actions d'accompagnement et v) Gestion du projet.

3. EXÉCUTION DU PROJET

Le Prêt et don pour ce projet ont été approuvés le 17 mars 1999. Les accords ont été signés le 25 Mai 1999 et la mise en vigueur a eu lieu le 4 septembre 2000 soit une année et 4 mois après la signature des accords. Les activités du projet n'ont réellement démarré qu'en 2001. Le projet ayant été conçu pour 5 ans, la date limite du dernier décaissement était prévue pour le 31 Décembre 2004. Cette date fut prorogée à 4 reprises et le projet ne prit fin qu'au 31 décembre 2008. Le projet a donc subi un retard de quatre ans par rapport à la date limite du dernier décaissement. Il faut noter que ces retards n'ont pas permis la mise en valeur des infrastructures réalisées par le projet avant sa clôture. Les causes liées à ce retard sont multiples. On peut citer entre autres : i) le retard dans le démarrage des activités ; ii) les retards des décaissements et la suspension temporaire des paiements de la BAD ; iii) les retards dans les acquisitions des biens et services imputables à la lenteur des procédures de soumission et d'approbation ; iv) La sous estimation budgétaire de certains travaux lors de l'évaluation et la nécessité de réviser la Liste des Biens et Services

4. PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET

Malgré les retards intervenus au cours de l'exécution du projet, un certain nombre de réalisations physiques ont été accomplies dont les plus importantes sont : i) la réhabilitation des polders pour la production agricole ; ii) la production d'une quantité de

38 tonnes de semence pré-base et base et par le biais de paysans formés et encadrés, d'un total de 555 tonnes de semences de blé et 226 tonnes de maïs, iii) la construction de 87 magasins collectifs de stockage et l'installation de 10 moulins à céréales, iv) la formation et l'installation de 10 animateurs et la consolidation de 260 anciens groupements, v) la création de 188 nouveaux groupements, 108 associations villageoises et 99 groupements de services, vi) la construction d'un centre de sauvegarde de la race bovine Kouri avec une dotation 181 animaux, vii) l'encadrement de 134 Groupements d'intérêts pastoraux (GIP), viii) la réalisation de 11 puits pastoraux équipés et de 4 abreuvoirs, la vaccination de 1 200 000 têtes de bovins, ix) la réhabilitation de 120 kilomètres de pistes rurales, de 2 centres de santé et la construction et l'équipement de 2 nouveaux centres, x) la fourniture d'un véhicule ambulance à l'hôpital de Bol ; xi) la formation de 100 matrones et la mise en œuvre d'un programme d'information, de communication et d'éducation ; xii) la construction de 19 écoles primaires de 3 classes chacune qui ont permis la scolarisation de 2 246 enfants dont 1 480 garçons et 766 filles pour l'année scolaire 2008/2009 ; xiii) la construction de 105 forages équipés de pompes manuelles.

5. VIABILITE DU PROJET

Le projet a mis en place des technologies dans les polders susceptibles à court, moyen et long terme de favoriser des productions soutenables par les bénéficiaires. La sauvegarde de la race bovine Kouri par les activités de recherche/développement du projet va aboutir à une augmentation de la production animale. Les infrastructures sociales comme les écoles et les centres de santé vont améliorer les capacités des bénéficiaires à se prendre en charge après la conclusion du projet. Cependant, la viabilité du projet risque d'être compromise par l'absence de mesures pour entretenir les infrastructures.

6. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR

6.1 Performance de la Banque. La performance de la Banque dans le cadre de ce projet est jugée satisfaisante. Elle a mené à bien des missions de préparation et d'évaluation qui ont abouti au présent projet. En ce qui concerne la supervision des projets, la Banque a effectivement conduit 9 missions de supervision, soit 1.125 mission par an. En outre, la Banque, a effectué une mission de revue à mi parcours qui a permis d'améliorer la mise en œuvre des projets de la BAD en général et du PDRPL en particulier.

6.2 Performance de l'Emprunteur. Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur est jugée peu satisfaisante du fait de retard et du versement partiel de la contrepartie financière. Des défaillances ont été également relevées dans la rapidité de satisfaction des conditions de mise en œuvre du projet. En outre les procédures d'approbation des marchés au niveau du gouvernement se sont avérées très longues (d'une durée moyenne de 1 an), ce qui a entraîné des retards dans l'exécution du projet. Cependant, la SODELAC, agence d'exécution du projet a mené à bien l'exécution du projet malgré les retards enregistrés et a facilité le bon déroulement des missions de supervision. Elle s'est acquittée de ses obligations par rapport au suivi/évaluation du projet, la rédaction des rapports trimestriels, annuels et d'audit.

7. PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION

La performance globale du projet est jugée satisfaisante étant donné que la majorité des objectifs ont été atteints, notamment l'aménagement des polders, le développement des infrastructures et les actions sociales qui ont un impact significatif sur le bien être des populations.

8. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

8.1 En conclusion, le projet PDRPL a permis de désenclaver une zone difficilement accessible et qui autrement, serait encore dans un état de pauvreté très avancée. Les perspectives que ce projet a ouvertes dans le domaine de la production agricole et animale sont grandes. L'aménagement des polders reste la clé de voûte du projet. Il est important que ces polders produisent à leur plein potentiel car si aujourd'hui les paysans peuvent faire deux campagnes agricoles, ce nombre pourrait croître à trois, ce qui représente une augmentation significative de la production agricole, assurant l'auto suffisance alimentaire dans cette région pauvre du Tchad.

8.2 **Enseignements Tirés :** i) Une mission de lancement du projet aurait facilité son démarrage et aurait permis d'éviter le long retard de mise en œuvre et d'exécution. ii) Une bonne estimation des coûts durant les phases de préparation et d'évaluation est indispensable à une bonne exécution des projets dans les délais impartis; iii) Les difficultés de mise en place d'un volet aussi important que le crédit agricole doivent être détectées au plus tôt et une solution trouvée pour atténuer son impact négatif sur le projet ; iv) Dans un projet d'envergure comme le PDRPL, il est important que la sensibilisation intensive des bénéficiaires précède la réalisation des infrastructures. Autrement, c'est tout le processus d'appropriation qui sera mis en cause ; v) Il est important que le versement de la contrepartie de l'état se fasse à temps pour éviter les retards dans l'exécution du projet

Recommandations

8.3 **A La Banque** : La Banque doit : i) Organiser un atelier de lancement pour chaque projet qui démarre ; ii) multiplier les ateliers de mise en œuvre des projets et de renforcement des capacités ; iii) prévoir dès le démarrage du projet un processus de mise en œuvre du volet crédit ; iv) rendre plus opérationnel le bureau national de la BAD afin qu'il puisse assurer le suivi des projets. v) S'assurer que tout projet agricole devant être financé par la BAD dans le futur, puisse d'abord consolider les acquis du projet PDRPL.

8.4 **A l'emprunteur** : L'emprunteur doit : i) Améliorer les procédures de passation des marchés publiques afin d'éviter les retards dans la mise en œuvre des projets ; ii) Faciliter le choix d'une structure d'un gouvernement en vue de l'ancrage institutionnel des projets; iii) Accélérer la mise à disposition de sa contribution dans le financement projet; iv) Renforcer les dispositifs d'encadrement des paysans sur les aménagements ; v) S'engager à prendre en charge le centre de sauvegarde de la race Kouri ; vi) S'engager à continuer l'entretien des infrastructures (polders, écoles, centres de santé, forages) construites par le projet.

CADRE LOGIQUE DU PROJET

Description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
1. Objectif sectoriel : la sécurité alimentaire est assurée	1.1 Production céréalière de la zone du projet passe de 15 000 à 46 000 tonnes en 2003		1.1 Statistiques nationales des productions agricoles
2. Objectif du Projet	2.1 Production additionnelle de 2 500 t de mil, 7 800 t de blé ; 17 000 t de maïs et 10 000 t de viande bovine produites en 2003. 2.2 Satisfaction des besoins en eau potable augmentée de 10 à 15 litres par jour par habitant à partir de la 3^{ème} année. Taux de scolarisation augmenté : 3 420 élèves scolarisés chaque année à partir de la 3^{ème} année. Taux de couverture sanitaire augmenté de 30 à 40% à partir de la 3^{ème} année : 100 matrones formées à la fin du projet, programme IEC testé à l'année 3 Voie de communication La réalisation de 120 km de pistes à partir de l'année 3	2.2 105 forages ont été réalisés et équipés Pour l'année scolaire 2008 / 2009, l'effectif total des élèves dans les 19 écoles construites est de 2 246 élèves dont 1 480 garçons et 766 filles. 100 matrones ont été formées et sont maintenant opérationnelles et elles sont appuyées par le service de l'Ambulance qui est au niveau de l'hôpital central. Les 120 km de pistes sont construits.	2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement. 2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.

Description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
1. Actions Aménagement des polders	1.1 13 polders traditionnels réhabilités ; 22 digues en sable (14 clôtures, 6 de fermeture, 2 de séparation) construites ; 6 passes de 10 150 m creusés en 2002 ; mise en place d'un dispositif d'animation – sensibilisation et d'appui à la recherche /développement – vulgarisation à partir de l'année 2 ;	1.1 13 polders traditionnels : 22 digues sont construites ; 6 passes de 10 150 m ont été creusées 2.1 le dispositif d'animation – sensibilisation a été mis en place et a permis la création de : 995 groupements dont 555 masculins, 146 féminins et 294 mixtes. Au niveau de chaque infrastructure réalisée, il a été créé un comité de gestion (77 comités de gestion des points d'eau, 4 comités de santé et 19 associations des parents d'élèves.	1.1 Statistiques nationales des productions agricoles 2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.
2. Développement agricole réalisé	5,15 t/ an de semences multipliées au CAT et à la ferme de GASSI et diffusées à partir de l'année 3 ; 6 190 ha des terres des polders exploitées à partir à l'année 3 ;	Le CAT a produit 5,35 T de semences ; diffusion de semences en milieu paysan : 370,6 t ; multiplication de semence de blé en milieu paysan 555,1 T ; multiplication de semence de maïs en milieu paysan : 226,03 T	2.1 Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.

Description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
	260 groupements existants renforcés, 200 nouveaux créés (dont 50% des femmes), 200 associations villageois d'intérêts divers, 100 groupements de services créés ; 150 magasins de stockage construits ; 10 moulins à céréales et 5 unités de tissage installées l'an 4 du projet ; 10 caisses de crédit villageois informelles appuyées et 200 autres caisses créées en l'an 2005 ; 400 personnes formées pour le crédit à raison de 2 personnes par caisse à l'an 5 du Projet ; Fonds de crédit de campagne (30 millions de FCFA), d'équipement (40 millions de FCFA) et de construction (80 millions de FCFA) mis en place en année 3 du projet ; Personnel local contractuel (26 vulgarisateurs, 1 agronome) recruté en Année 1.	La totalité de la superficie sera mise en culture pendant la campagne 2009/2010 qui commence en mai 2009. 260 groupements existants sont dynamisés, 279 groupements sont créés, 99 groupements de services créés ; 87 magasins construits ; 10 moulins installés ; les unités de tissage n'ont pas été installées. Le volet crédit a été annulé par la Banque à cause du retard pris dans le recrutement d'un opérateur. 26 vulgarisateurs et animateurs ont été recrutés	Statistiques nationales des productions agricoles Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement. Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement

Description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
3. Développement de l'élevage réalisé.	3.1 Centre de sauvegarde de la race Kouri créé à Matafo par la réhabilitation de 4 bâtiments existants en l'an 1 200 animaux de race pure dont 20 mâles et 180 femelles sont installés dans le centre à l'an 5 ; 150 groupements d'intérêts pastoraux, une cellule d'animation féminine et 50 groupements féminins créés ; 2 500 éleveurs encadrés et 100 taureaux de race kouri diffusés en milieux éleveurs à l'an 5. 6 parcs de vaccination construits, 14 auxiliaires formés, 300 mille bovins vaccinés chaque année à partir de l'année 2. 15 périmètres pastoraux calqués sur les modèles PSAP, mis en place, 10 puits équipés chacun de 4 abreuvoirs construits en l'an 4. Personnel national (8 techniciens, 7 chefs de postes vétérinaires, 5 animatrices rurales recrutés en l'an 1.	De nouveaux bâtiments ont été construits. 181 animaux sont acquis (16 mâles, 165 femelles). 134 groupements d'intérêts pastoraux sont créés ; 2 433 éleveurs sont encadrés ; la phase de sélection de la race Kouri n'est pas encore achevée. 6 parcs de vaccination sont construits ; 14 auxiliaires formés ; 1 221 337 bovins sont vaccinés pendant la durée du projet. 11 puits pastoraux équipés de 4 abreuvoirs chacun sont construits ; personnel national recruté : 8 Au lieu de 5 animatrices, 4 animateurs sont recrutés dont 3 hommes et une femme.	Statistiques nationales des productions agricoles Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement. Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement

description narrative	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérifications
	A l'évaluation	A la fin du projet	
4. Centre de Santé	4.1 L'amélioration de la couverture sanitaire et nutritionnelle par : (i) la réhabilitation de 2 centres de santé ; (ii) la construction de 2 centres de santé ; (iii) la mise à la disposition de l'hôpital de Bol d'une ambulance ; (iv) la formation de 100 matrones ;	2 centres de santé sont réhabilités et 2 construits et tous sont équipés ; une ambulance est mise à la disposition de l'hôpital de Bol	Statistiques nationales des productions agricoles Rapports de supervision BAD, rapports d'activités CEP, rapports de suivi – évaluation ; rapport d'achèvement.
5. Construction des écoles	5.1 L'amélioration de la couverture scolaire par la construction de 19 écoles primaires de 3 classes chacune	19 écoles ont été construites et équipées.	

1. INTRODUCTION

1.1 L'activité économique au Tchad reste dominée par le secteur agricole, lequel contribue environ 85% des recettes d'exportation du pays. Bien que les perspectives d'avenir soient bonnes, ce secteur reste confronté à des contraintes techniques, environnementales et financières. La faible utilisation d'intrants, la dégradation de la fertilité des sols, la vulnérabilité du secteur aux aléas climatiques, le manque de maîtrise de l'eau et le manque d'intégration de l'agriculture et de l'élevage sont autant de contraintes qui freinent le développement du secteur. Parmi les autres contraintes, on pourrait noter la détérioration des infrastructures rurales et les difficultés de commercialisation, la faiblesse des opérations de soutien, telles que la recherche, la vulgarisation et la formation des paysans.

1.2 Face à cette situation, le gouvernement du Tchad a développé une stratégie en 1993 qui fut examinée lors d'une table ronde avec les bailleurs de fonds. Cette stratégie envisageait la création d'un environnement propice à la production et à la commercialisation des excédents agricoles. De manière plus spécifique, la stratégie mettait l'accent sur l'augmentation de la productivité par l'intensification des cultures pluviales traditionnelles et la promotion de la culture irriguée. Concernant la production animale, la stratégie visait l'amélioration de la distribution des intrants et la modernisation progressive du secteur.

1.3 Le Projet de Développement Rural de la Préfecture du Lac (PDRPL) qui est l'objet de ce présent rapport, s'inscrivait dans le cadre de cette stratégie du gouvernement. La Banque ayant été sollicitée pour le financement du projet suite à l'étude de faisabilité de Juillet 1998, elle a envoyé une mission d'évaluation au Tchad au cours du mois d'août 1998. Celle-ci devait aboutir à l'octroi d'un prêt de 17,3 millions d'UC et d'un don FAT de 3,06 millions d'UC, étant entendu que le projet s'inscrivait bien dans la politique du FAD qui privilégiait l'approche intégrée dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

1.4 Le présent rapport a été élaboré sur la base des documents collectés (rapports de supervision, rapports trimestriels, rapports de revue à mi-parcours, du RAP du gouvernement et des constatations de la mission d'élaboration du RAP de la Banque qui a séjourné au Tchad du 08 au 28 février 2009.

2. OBJECTIFS, DESCRIPTION ET FORMULATION DU PROJET

2.1 Objectifs du Projet

L'objectif sectoriel du projet était la contribution au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. De manière plus spécifique, le projet avait pour objectifs : i) l'augmentation des productions céréalières et de viande bovine et ii) l'amélioration générale des conditions de vie des populations. Ces objectifs se sont avérés pertinents malgré le retard enregistré dans l'exécution du projet, vu que celui-ci se situait dans une

zone déshéritée et que tout compte fait, il a eu un impact positif sur la vie des bénéficiaires.

2.2 Description du Projet

2.2.1 Le projet se situe dans la zone du lac couvrant une superficie de 22.320 km² constituée d'une zone de dépressions étroites, cloisonnées en cuvettes (les polders) et d'une zone insulaire composée d'îlots éparpillés dans les eaux libres du Lac. Dans ce cadre, les composantes du projet avaient été définies comme suit : i) Aménagement des polders ; ii) Développement agricole ; iii) Développement de l'élevage ; iv) Actions d'accompagnement et iv) Gestion du projet.

2.2.2 À travers ses différentes composantes, le projet prévoyait les activités suivantes :

- a) La construction de 22 digues, le creusement de 6 passes, l'engazonnement des talus de digues, le reboisement autour des polders et le planage des sols à l'intérieur des polders ;
- b) La mise en place d'un dispositif d'animation et de sensibilisation des paysans, la multiplication et la diffusion des semences sélectionnées et la formation des agents du Centre d'Appui Technique (CAT);
- c) La mise en valeur de 6190 hectares de polders aménagés ;
- d) La mise en place d'un dispositif d'appui à la recherche/développement et à la vulgarisation ;
- e) La création d'un centre de sauvegarde de la race bovine Kouri.
- f) La mise en place d'un fonds de crédit agricole;
- g) La promotion et le renforcement des organisations villageoises existantes;
- h) La réhabilitation de 2 centres de santé, la construction et l'équipement de 2 nouveaux ;
- i) la construction de 19 écoles primaires de 3 classes chacune ;
- j) la construction de 100 forages villageois équipés de pompes manuelles ;
- k) la réhabilitation de 120 km de pistes rurales ;
- l) la construction de 10 puits pastoraux et la mise en place de 15 périmètres pastoraux ;
- m) La mise en place d'un réseau piézométrique de surveillance de la nappe des polders ; la lutte contre l'érosion, l'ensablement et la désertification, la lutte contre la salinisation et la gestion rationnelle des ressources naturelles et le suivi environnemental.
- n) La réalisation des études préalables à l'exécution des différents volets du projet (crédit, forages, centres de santé, écoles).

2.3 Conception et Formulation du Projet

Le PDRPL a été conçu à partir du « Programme de Relance pour le Développement de la Région du Lac » financé par le FAD en 1987 dont l'un des objectifs était l'élaboration d'un schéma directeur pour le développement de la région du Lac Tchad et l'identification d'au moins deux projets prioritaires. Les études de faisabilité

également financées par le FAD avaient permis d'aboutir au projet de développement rural de la zone insulaire et le projet d'aménagement des polders. Les deux projets ont été regroupés en un seul projet dénommé Projet de Développement Rural de la Préfecture du Lac (PDRPL) et qui est l'objet du présent rapport d'achèvement.

3. EXÉCUTION DU PROJET

3.1 Entrée en vigueur et démarrage

3.1.1 Avant l'entrée en vigueur du protocole d'accord, le gouvernement avait effectivement rempli les conditionnalités suivantes : i) ratification de l'accord de prêt ; ii) avis juridique ; iii) la preuve de la création de la cellule d'exécution du projet au sein de la SODELAC ; iv) la preuve de la nomination du coordonnateur du projet ; v) la rédaction d'un cahier de charges définissant les responsabilités respectives du Directeur Général de la SODELAC et celles du Coordonnateur ; vi) la preuve de l'ouverture de 4 comptes bancaires.

3.1.2 Les Autres Conditions qu'avaient remplies le gouvernement sont : i) Fournir au Fonds, au plus tard six(6) mois après la signature de l'accord de prêt les conventions conclues avec les organismes spécialisés ; ii) fournir le programme d'actions sur le suivi environnemental des activités du Projet ; iii) Communiquer au Fonds, trois mois après la construction des centres de santé et les écoles, les protocoles d'accords relatifs à la gestion de ces infrastructures, conclus entre le ministère concerné et les comités villageois de gestion ; iv) affecter, au plus tard trois mois après la construction des centres de santé et les écoles, le personnel qualifié nécessaire pour le bon fonctionnement de ces infrastructures.

3.1.3 Le prêt et don pour ce projet ont été approuvés le 17 mars 1999. Les accords ont été signés le 25 Mai 1999 et la mise en vigueur a eu lieu le 4 septembre 2000 soit une année et quatre mois après la signature des accords. Les activités du projet n'ont réellement démarré qu'en 2001. Le projet ayant été conçu pour cinq ans, la date limite du dernier décaissement était prévue pour le 31 Décembre 2004. Cette date fut prorogée à quatre reprises et le projet ne prit fin qu'au 31 décembre 2008.

3.2 Modifications Intervenues

Au nombre des modifications intervenues, on peut citer ; i) l'annulation du crédit rural qui s'est avérée nécessaire à cause du retard enregistré dans sa mise en place. ii) la réduction du nombre de magasins qui a été ramené de 150 à 87 pour insuffisance budgétaire. iii) l'augmentation du nombre des volets au sein des composantes du projet qui est passé de quatre à six volets ; iv) la non acquisition des équipements photovoltaïques du centre de sauvegarde de la race bovine Kouri ; v) la non mise en place des périmètres pastoraux et vi) la non diffusion des 100 taureaux de race bovine Kouri comme prévu à l'évaluation.

3.3 Calendrier d'exécution

3.3.1 Le projet avait qui avait été conçu pour une durée de 5 ans a subi un retard de quatre ans par rapport à la date limite du dernier décaissement. La date limite du dernier décaissement était prévue pour fin 2004 et suite à plusieurs extensions de cette date, le projet n'a pu être conclu qu'en fin décembre 2008. Il faut noter que le retard n'a pas permis la mise en valeur des infrastructures réalisées par le projet avant sa clôture.

3.3.2 Les causes liées à ce retard sont multiples. On peut citer entre autres : i) le retard dans le démarrage des activités ; ii) les retards des décaissements et la suspension temporaire des paiements de la BAD ; iii) les retards dans les acquisitions des biens et services imputables à la lenteur des procédures de soumission et d'approbation ; iv) La sous-estimation budgétaire de certains travaux lors de l'évaluation et la nécessité de réviser la Liste des Biens et Services et d'en obtenir l'approbation.

3.4 Etablissement des Rapports

Le programme de travail et le budget annuel ont été régulièrement soumis à la Banque pour approbation en début de chaque année. Les rapports d'activités au nombre de 28 ont été soumis, tandis que les rapports d'activités annuels au nombre de 7 ont été également transmis à la BAD. Le format de la BAD a été généralement respecté et la qualité des rapports est jugée satisfaisante. On dénote cependant des retards dans la soumission de certains rapports. Des rapports d'audit au nombre de 7 ont été réalisés pendant la durée du projet.

3.5 Passation des Marchés

Un total de 26 marchés a été passé pour l'acquisition des biens, travaux et services. En général, la passation des marchés a respecté les règles et procédures de la Banque et dans l'ensemble et les contrats ont été exécutés dans les délais et de manière satisfaisante. Il faut simplement signaler que le recrutement du bureau d'études a pris beaucoup de retard dû à la longueur des procédures de passation des marchés au niveau national et à la non maîtrise des règles de la Banque par les cadres du projet. Il faut aussi noter qu'au Tchad, tout marché de plus de 50 millions de francs CFA doit être approuvé par le Président de la République et la durée de cette approbation peut être très longue.

3.6 Coûts du Projet, Sources de Financement et Décaissements

Le coût du projet réalisé à l'achèvement est de 21,25 millions d'UC, soit 91% du coût initial du projet. A la date de clôture, le FAD a décaissé 17,3 millions d'UC soit 99,60% du prêt initial et sur le don, 3,048 millions d'UC soit 99,38%. Par ailleurs, la contrepartie de l'Etat a été débloquée à concurrence de 0,09 million d'UC, soit 40% du montant initialement prévu. Le faible taux de décaissement de la contrepartie de l'Etat et la non prise en compte de la participation des bénéficiaires dans le calcul du taux de décaissement ont fait baisser le taux global de décaissement.

Tableau des réalisations financières par composante (en million d'UC)

Composante	Prévision	Réalisation	Ecart	%
Aménagement des polders	10,14	9,19	0,95	91
Développement de l'Agriculture	5,87	3,83	2,04	65
Développement de l'élevage	2,5	1,26	1,24	50
Action d'accompagnement	2,52	1,83	0,69	73
Gestion du projet	2,21	5,02	-2,81	227
Divers		0,013	-0,013	
TOTAL	23,24	21,143	2,097	91

Le tableau ci-dessus montre que la composante « gestion du projet » a consommé plus du double de son budget. Ceci s'explique par la durée plus longue du projet que celle initialement prévue.

4. PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET

4.1 Performance Opérationnelle

Composante A : Aménagement des polders

4.1.1 Au total, 13 polders ont été aménagés comme prévu. Cette amélioration a consisté en : i) la construction de 22 digues dont 14 de clôtures, 6 de fermetures et 2 de séparation en vue d'assurer la gestion de l'eau ; ii) le creusement de 6 passes pour permettre la circulation réglementée de l'eau ; iii) le planage de certains polders pour homogénéiser leur surface. Cependant, l'exécution de ces travaux a enregistré un grand retard (environ 4 ans de retard après la mise en vigueur du projet). Le planage des polders n'a pu se terminer qu'en juin 2008 soit quelques 6 mois avant la clôture du projet. Dans cette composante, le projet n'a que partiellement atteint ses objectifs assignés au départ vu que les polders n'ont pu être mis en valeur avant sa clôture.

Composante B : Développement Agricole

4.1.2 Par le biais du CAT de la Sodelac, le projet a produit un total de 38 tonnes de semence pré-base et base. Par le biais de paysans formés et encadrés, un total de 555 tonnes de semences de blé et 226 tonnes de maïs ont été produites. En matière de recherche/développement, le projet a testé et vulgarisé la culture du tournesol qui est en plein essor. La culture attelée a également été initiée et sa propagation est en cours. Des parcelles de démonstration ont été implantées chez les paysans pour faciliter son adoption.

4.1.3 En ce qui concerne l'animation villageoise, les réalisations suivantes ont été obtenues : le projet a formé et installé 10 animateurs et consolidé 260 anciens groupements. Il a en outre créé 188 nouveaux groupements et 108 associations villageoises et 99 groupements de services. Des séances de sensibilisation et d'animation ont été menées auprès des populations bénéficiaires pour faciliter leur appropriation du

projet. Dans le cadre d'échange d'expériences entre les paysans, quatre rencontres inter villageoises regroupant chacune une cinquantaine de dirigeants de groupements ont été organisées. Cette composante n'a pas atteint ses objectifs de production agricole qui lui était assignés vu que le crédit agricole a été éliminé et que les polders n'ont pas été exploités.

Composante C : Développement de l'Elevage

4.1.4 La création d'un centre de sauvegarde de la race bovine Kouri a effectivement été réalisée et une superficie de terres irrigables de 14 hectares a été mise à sa disposition pour la production fourragère. Sur les 200 animaux prévus, 181 ont été acquis pour constituer le troupeau du centre. A la date de rétrocession du centre en mars 2008, l'effectif des animaux du centre était de 279 têtes dont 151 femelles, 16 mâles et 112 jeunes et la construction de 11 puits pastoraux. Pendant la durée du projet, 1 200 000 têtes de bovins ont été vaccinées. La composante élevage n'a pas atteint pleinement son objectif de préservation de la race Kouri, vu que le processus de sélection n'était pas terminé à la fin du projet

Composante D : Actions d'accompagnement

4.1.5 Le projet a pu réaliser toutes les actions d'accompagnement prévues dans le rapport d'évaluation et a donc atteint les objectifs qui lui étaient assignés, à savoir: i) construction de 120 kilomètres de pistes rurales reliant les polders aux routes nationales ; ii) la réhabilitation de 2 centres de santé et la construction et l'équipement de 2 nouveaux centres ; iii) la fourniture d'un véhicule ambulance à l'hôpital de Bol ; iv) la formation de 100 matrones ; v) la construction de 19 écoles primaires de 3 classes chacune qui ont permis la scolarisation de 2 246 enfants dont 1 480 garçons et 766 filles pour l'année scolaire 2008/2009 ; iv) la construction de 100 forages équipés de pompes manuelles. En outre, le projet a effectué des aménagements sur le terrain pour lutter contre l'ensablement des palissades, l'érosion des digues, des dunes bordières et des passes. Pour lutter contre la salinisation, le projet a effectué un planage des sols avant la mise en eau des polders, a mis en place un réseau de piézomètres permettant un suivi permanent de la nappe et a installé un système de buses/vannes permettant d'assurer une submersion contrôlée des polders.

4.1.6 Un volet animation féminine avait été prévu dans le projet. Une campagne de sensibilisation qui a touché 206 villages et plus de 5215 femmes a été effectivement conduite. Suite à cette sensibilisation, 146 groupements féminins ont été créés. Le volet a également organisé des formations au bénéfice de 371 responsables des groupements féminins. Dans le cadre des activités génératrices de revenus, une formation en transformation et conservation des fruits, légumes et tubercules en faveur des responsables des groupements a été réalisée.

Composante E : Gestion du Projet

4.1.7 Les actions réalisées ont consisté notamment en : i) la réhabilitation de 17 villas, du bâtiment administratif du projet et de l'entrepôt de la SODELAC à N'Djaména ; ii) le recrutement de 7 cadres nationaux ; iii) le recrutement d'un assistant technique dont un

gestionnaire comptable, un ingénieur du génie rural, un ingénieur agronome et un expert en élevage. Cette composante a atteint son objectif et les cadres recrutés par le projet se sont avérés compétents.

4.2 Performance Institutionnelle

4.2.1 Conformément à la recommandation du rapport d'évaluation, l'Emprunteur a créé une cellule d'exécution placée sous la responsabilité du Directeur Général de la SODELAC. La cellule d'exécution a assuré la mise en œuvre des activités du projet. L'implication des cadres de la SODELAC a permis d'assurer une continuité dans l'encadrement des paysans. La cellule d'exécution a préparé régulièrement les rapports sur l'avancement du projet et a produit chaque année le rapport d'audit du projet. Le comité interministériel de pilotage s'est réuni régulièrement pour approuver le budget et le programme annuel.

4.2.2 Le suivi interne des activités du projet a été assuré par la cellule de suivi-évaluation de la SODELAC. Un Système d'Information Géographique (SIG) a été mis en place. Le suivi externe a été assuré par le Ministère du Plan et le Ministère de l'Agriculture. Le Ministère du plan en relation avec le bureau du PNUD, tenait des réunions trimestrielles de suivi des projets financés par la BAD avec la production de rapports d'avancement. La cellule d'exécution du projet a soumis régulièrement les rapports d'avancement du projet à la SODELAC, au Ministère de l'Agriculture, au PNUD et à la BAD.

4.3 Performance des prestataires

Tous les marchés prévus dans le cadre de ce projet ont été attribués conformément aux règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et services. Un nombre total de 26 Dossiers d'Appel d'Offres comprenant plusieurs lots ont été lancés. Les entrepreneurs ont dans l'ensemble honoré les contrats constitués de travaux relatifs à l'aménagement de 13 polders, la construction de 105 forages, de 87 magasins, de 4 centres de santé, de 19 écoles, de 10 puits pastoraux et de 120 km de pistes rurales. Les autres contrats également conduits à terme concernent le recrutement du bureau de l'assistance technique. Dans l'ensemble, les contrats ont été exécutés dans les délais et de manière satisfaisante excepté l'exécution du contrat de l'opérateur de crédit e qui a pris énormément de retard à cause de la longue procédure de passation des marchés au niveau national.

4.4 Performance Financière

4.4.1 Le projet a été financé à hauteur de 23,24 millions d'UC répartis comme suit : 11,9 millions d'UC par le prêt FAD ; 0,51 million d'UC par le don FAT ; 1,4 millions d'UC par le Gouvernement tchadien et 0,42 millions par les bénéficiaires. Les principaux flux de décaissements se rapportent aux paiements de fonds de roulement et les paiements directs sur la base de contrats établis pour l'acquisition des biens, des services et des travaux. A la fin du projet, le décaissement total s'élevait à 21,248 millions d'UC

soit 91,43% du montant total du projet. Les taux de décaissement par source de financement sont comme suit : Prêt FAD (99,98%), don FAT (99,60%) et Contribution du Gouvernement (40%).

4.4.2 A cause du grand retard enregistré par le projet, il y a eu des dépassements de coûts sur certaines composantes tels que la gestion du projet et les travaux. La baisse de l'Unité de compte par rapport au FCFA a eu des conséquences négatives sur l'exécution financière du projet. Il existe encore des contrats qui ne sont pas encore totalement payés et les fonds FAD et FAT ne suffisent plus à les honorer.

4.5 Performance Economique

4.5.1 Le projet a eu un impact positif sur l'économie de la région. La réhabilitation des polders et la réalisation des infrastructures ont permis le désenclavement des villes de Bol et Bagasola qui restent les deux centres d'échanges commerciaux les plus importants de la région. Avec la crise alimentaire qui sévit dans la région, les producteurs ont vendu leurs excédents à des prix rémunérateurs.

4.5.2 En tenant compte de la superficie totale aménagée des polders et vu le compte d'exploitation réalisé pour chaque type de culture, les polders vont permettre une augmentation importante de la production agricole. Les polders vont permettre aux paysans de réaliser deux et même trois campagnes de production céréalière par an.

4.5.3 Avant le projet, les paysans pouvaient passer 2 ans sans mettre en valeur leurs parcelles dans les polders parce qu'il fallait attendre le retrait de l'eau par évaporation et infiltration naturelles. Le taux de rentabilité recalculé est égal à 14% contre 17% à l'évaluation du projet

5. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

5.1 Impact social

5.1.1 La construction de 22 digues a permis de réduire les charges des paysans de la zone du projet qui, à chaque décrue, transportaient des milliers de tonnes de sable pour construire des barrages en vue d'exploiter les polders. Ces aménagements ont également permis d'éviter l'ensablement des polders causé par la destruction des barrages traditionnels en période de crue. Les aménagements ont aussi conduit à l'accroissement de la production agricole par l'augmentation des surfaces cultivables. La construction de 120 km de pistes rurales a permis de désenclaver un nombre important de villages. Les marchés hebdomadaires dans la zone du projet sont beaucoup plus fréquents qu'avant l'arrivée du projet. L'accès de la ville de Bol est devenu plus facile, vu l'augmentation de motos et bicyclettes dans les villages environnants.

5.1.2 La construction et l'équipement de 19 écoles ont permis de scolariser un nombre important d'enfants. Durant l'année scolaire 2006-2007, une étude sur 13 écoles a montré que le nombre total d'enfants scolarisés était de 1450 dont 468 filles. La délégation

régionale de l'éducation et les autorités administratives assurent maintenant le suivi des écoles.

5.1.3 Les conditions de vie des femmes ont été considérablement améliorées par le projet notamment par : i) la création de 105 forages à pompe manuelle, ii) la formation de 100 matrones, iv) la construction des centres de santé, v) l'installation des moulins à céréales.

5.1.4 Dans le cadre de la responsabilisation des paysans, des comités de gestion des polders ont été mis en place, des associations des parents d'élèves pour la gestion des écoles ont été constituées et des comités de gestion des points d'eau ont également été formés. Bien que le projet ait suscité la création de centaines de groupements villageois, leur fonctionnalité n'a pas été prouvée. Il faut aussi signaler que l'absence de production a limité l'impact que le projet pouvait avoir sur le bien être des populations.

5.2 Impact Environnemental

Le projet visait à sensibiliser la population pour la mise en place de pépinières villageoises, l'aménagement de la pépinière centrale de Bol avec plantation de 120,000 plants destinés à lutter contre l'ensablement et l'installation de brise vent dans les polders. Le projet a effectivement aménagé la pépinière centrale de Bol et les pépinières secondaires et acquis 180 000 pots qui ont servi à la production des plants. Sur les talus des digues et le long des chenaux construits par le projet avec la participation des populations, le projet a planté plus de 22 000 plants pour l'ensemble des ouvrages. La sensibilisation a touché plus de 160 groupements villageois. Des formations techniques de production des plants ont été réalisées au profit de cinq (5) brigades villageoises.

6. VIABILITÉ DU PROJET

6.1 Le projet a mis en place des technologies dans les polders susceptibles à court, moyen et long terme de favoriser des productions soutenables par les bénéficiaires. La sauvegarde de la race Kouri par les activités de recherche/développement du projet va aboutir à une augmentation de la production animale. Les infrastructures sociales comme les écoles et les centres de santé vont améliorer les capacités des bénéficiaires à se prendre en charge après la conclusion du projet.

6.2 Cependant, pour renforcer la viabilité du projet, il est important que dans les meilleurs délais, une solution soit trouvée pour le financement d'un crédit agricole ; En plus, l'encadrement des paysans doit être renforcé et les travaux de finition dans les polders (dont un planage complet) doivent être entrepris. La viabilité du projet risque également d'être compromise par l'absence de mesures pour entretenir les infrastructures.

7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR

7.1 Performance de la Banque

7.1.1 La performance de la Banque dans le cadre de ce projet est jugée satisfaisante. Elle a mené à bien des missions de préparation et d'évaluation qui ont abouti au présent projet. Cependant, il faut noter que certains coûts prévus à l'évaluation étaient largement sous estimés, ce qui a entraîné des révisions fréquentes de la LBS. En outre, un volet majeur du projet tel le crédit a été annulé pour des raisons de retard dans sa mise en place. En dépit des nombreuses missions de supervision qu'elle a effectuées sur le terrain, la Banque n'a pas pris de décision effective quant au sort de ce volet. Il faut noter que la suppression de celui ci a eu un impact négatif non seulement sur la performance technique du projet mais également sur les attentes et les aspirations des populations bénéficiaires.

7.1.2 En ce qui concerne la supervision des projets, la Banque a effectivement conduit 9 missions de supervisions, soit 1.125 mission par an, ce qui est en deçà des normes requises par la Banque. La Banque a effectué une mission de revue à mi parcours qui a permis d'améliorer la mise en oeuvre des projets de la BAD en général et du PDRPL en particulier. Il faut cependant signaler que les missions de supervision ont pour la plupart été de courte durée par rapport aux besoins d'assistance du pays et la composition des équipes de mission n'était pas toujours des plus adéquates. Sur la base des documents consultés, on peut dire que les missions de supervision ont permis de guider le projet et de solutionner certains problèmes rencontrés par le projet surtout dans le domaine des acquisitions et décaissements.

7.1.3 Finalement, les longs délais d'approbation des marchés par la BAD n'ont pas été en faveur de l'exécution rapide du projet. La Banque aurait dû organiser un séminaire de lancement du projet et multiplier les ateliers de mise en œuvre des projets afin de renforcer la capacité des gestionnaires du projet à respecter les règles et procédures de la Banque. Il faut noter que la performance de la Banque a connu des améliorations depuis l'ouverture du bureau national du Tchad et un atelier de mise en œuvre des projets a été organisé à une date aussi récente que Décembre 2007.

7.2 Performance de l'Emprunteur

7.2.1 Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur est jugée peu satisfaisante du fait de retard et du versement partiel le la contrepartie financière. Des défaillances ont été également relevées dans la rapidité de satisfaction des conditions de mise en œuvre du projet. En outre les procédures d'approbation des marchés au niveau du gouvernement se sont avérées très longues (d'une durée moyenne de 1 an), ce qui a entraîné des retards dans l'exécution du projet.

7.2.2 Le contexte socio politique du pays en matière de sécurité n'a pas favorisé le bon déroulement du projet. Des missions de supervision n'ont pu être effectuées à cause de

cette situation. En outre, la Banque a été obligée de suspendre les décaissements du projet pour des raisons de non paiement de la dette du gouvernement vis-à-vis de la Banque.

7.2.3 A son actif, on peut dire que malgré le retard dans l'exécution du projet, l'emprunteur a mené à terme le projet grâce à la bonne connaissance du terrain et des paysans qu'a l'agence d'exécution. En plus, l'emprunteur a facilité le bon déroulement des missions de supervision dans une zone où les conditions de séjour et de travail sont assez difficiles.

8. PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION

8.1 La performance globale du projet est jugée satisfaisante avec une note globale de 2,2. La majorité des objectifs ont été atteints, notamment l'aménagement des polders, le développement des infrastructures et les actions sociales qui ont eu de manière significative un impact positif sur le bien être des populations. Parmi ces infrastructures, on peut citer les pistes rurales effectuées à 100%, les écoles et centres de santé également effectuées à 100%, les forages qui ont tous été réalisés comme prévu. L'assistance aux malades par la provision d'une ambulance et la formation de matrones a permis d'améliorer la santé des femmes.

8.2 Cependant, à l'ombre de ce tableau, on peut noter l'annulation du crédit qui a véritablement handicapé les organisations villageoises surtout celles des femmes. Il faut également noter que le planage partiel des polders a défavorisé certains groupes de paysans par rapport à d'autres. Enfin, il faut signaler le travail incomplet de la composante élevage qui est loin d'avoir atteint l'objectif qui lui était assigné, celui de la préservation de la race bovine Kouri.

9. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

9.1 Conclusions

En conclusion, le projet PDRPL qui avait été conçu en 1998, a été exécuté dans les normes en vigueur de l'époque. Le projet a permis de désenclaver une zone difficilement accessible et qui autrement serait encore dans un état de pauvreté très avancé. Les perspectives que ce projet a ouvertes dans le domaine de la production agricole et animale sont grandes. L'aménagement des polders reste la clé de voûte de ce projet. Il est important que ces polders produisent à leur plein potentiel car si aujourd'hui les paysans peuvent faire deux campagnes agricoles, ce nombre pourrait croître à trois, ce qui représente une augmentation significative de la production agricole et assurerait l'auto suffisance alimentaire dans cette région pauvre du Tchad.

9.2 Enseignements tirés

- (i) Une mission de lancement du projet aurait facilité son démarrage et aurait permis d'éviter le long retard de mise en œuvre et d'exécution ;

- (ii) Une bonne estimation des coûts durant les phases de préparation et d'évaluation est indispensable à une bonne exécution des projets dans les délais impartis ;
- (iii) Les difficultés de mise en place d'un volet aussi important que le crédit agricole, doivent être détectées au plus tôt et une solution trouvée pour atténuer son impact négatif sur le projet ;
- (iv) Dans un projet d'envergure comme le PDRPL, il est important que la sensibilisation intensive des bénéficiaires se fasse avant, pendant et après la réalisation des infrastructures. Autrement c'est tout le processus d'appropriation qui sera mis en cause ;
- (v) Il est important que le versement de la contrepartie de l'état se fasse à temps pour éviter les retards dans la bonne exécution du projet.

9.3 Recommandations

A la Banque

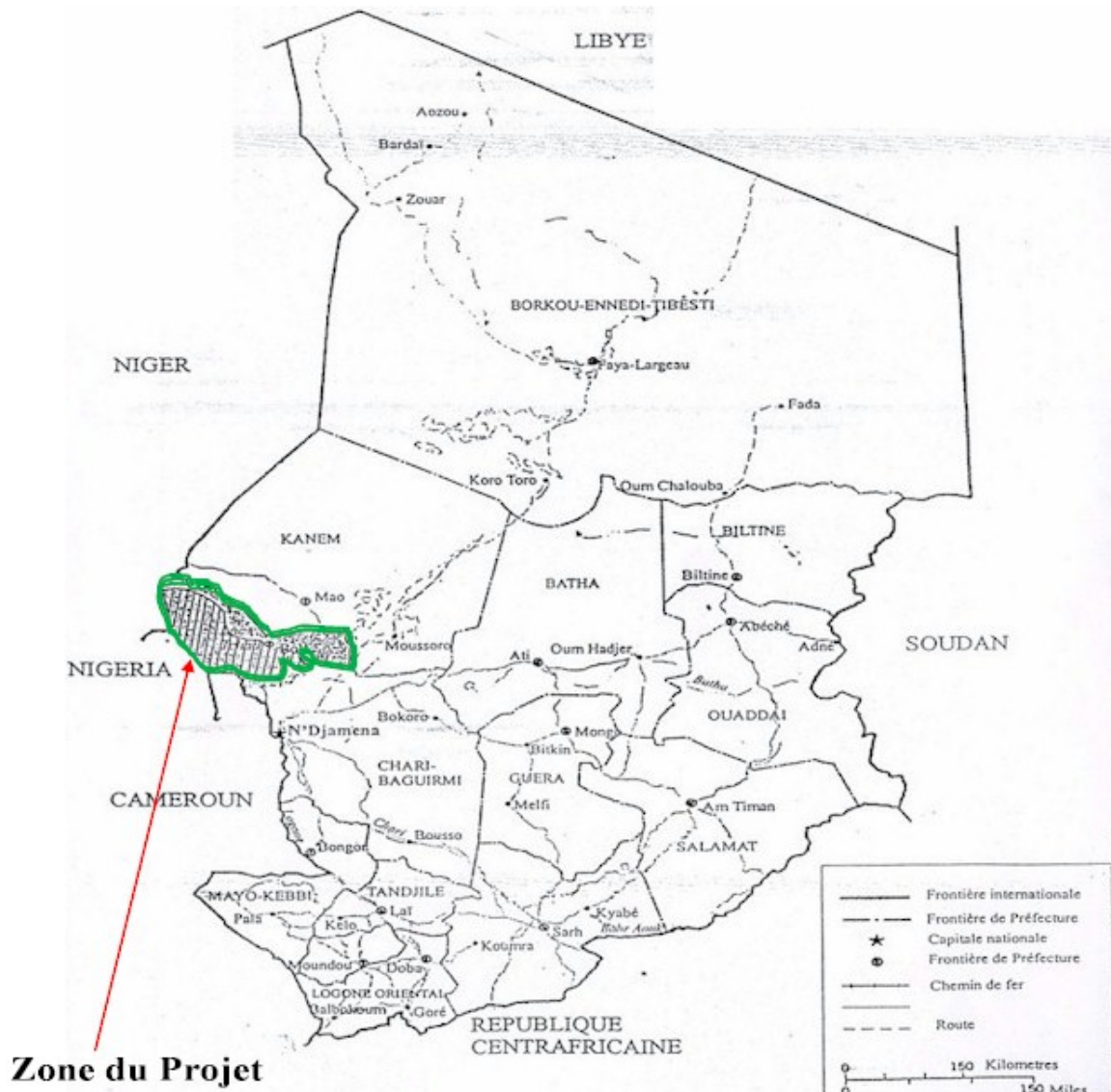
- (i) Organiser un atelier de lancement de projet et multiplier les ateliers de mise en œuvre des projets ;
- (ii) Prévoir dès le démarrage du projet un processus de mise en œuvre du volet crédit agricole s'il en existe dans le projet ;
- (iii) Renforcer les missions de supervision dans leur composition et dans leur durée ;
- (iv) Rendre plus opérationnel le bureau national de la BAD afin qu'il puisse assurer le suivi des projets ;
- (v) Encourager et assister le gouvernement à assouplir ses procédures de passation des marchés.

A l'emprunteur

- (i) Améliorer les procédures de passation des marchés publics afin d'éviter les retards dans la mise en œuvre des projets ;
- (ii) Faciliter le choix d'une structure du gouvernement en vue de l'ancrage institutionnel des projets ;
- (iii) Accélérer la mise à disposition de sa contribution dans le financement du projet ;
- (iv) Renforcer les dispositifs d'encadrement des paysans sur les aménagements.
- (v) S'engager à prendre en charge le centre de sauvegarde de la race Kouri ;
- (vi) S'engager à continuer l'entretien des infrastructures (polders, écoles, centres de santé, forages) construites par le projet;
- (vii) S'engager à continuer le planage des polders sans lequel le potentiel de production agricole de ces domaines ne peut être atteint.

ANNEXES

Annexe 1: la carte de la zone du Projet



Annexe 2 : RÉSULTATS DU PROJET

N°	Indicateurs des composantes	Notes 1 à 4	Observations
1	Pertinence et réalisations des objectifs		
i)	Politique macroéconomique	3	
ii)	Politique sectorielle	3	Le Projet est conforme à la politique sectorielle du gouvernement.
iii)	Réalisations physiques	2,5	Les réalisations physiques ont été dans l'ensemble effectuées mais le planage des polders souffre d'impartialité.
iv)	Volet financier	1.5	Toutes les sources de financement ont été utilisées. La contribution de l'état et celle des bénéficiaires ont souffert de défaillances.
v)	Réduction de la pauvreté	1.5	Les cultures de céréales (maïs, blé) ainsi que les forages, les centres de santé ont permis d'améliorer les conditions de vie des paysans. Le crédit destiné aux paysans n'a pas été exécuté.
vi)	L'environnement	3	La lutte contre l'ensablement, l'installation de brise vent et la création de pépinières à plantes sont de nature à favoriser et protéger l'environnement
vii)	Femmes	3	
2.	Renforcement institutionnel		
i)	Cadre institutionnel	3	La SODELAC en tant que Agence d'exécution était bien indiquée car ayant une bonne connaissance du terrain et des hommes. Elle a mené à bien les activités du projet et organisé des formations tant pour les bénéficiaires que pour les cadres à travers la CEP créée en son sein.

ii)	L'effectif de la cellule	3	L'effectif de la cellule d'exécution était adéquat et les cadres étaient compétents.
3.	Durabilité		
i)	Engagement de l'emprunteur	1	Il n'y a pas eu de signe de la part de l'emprunteur de capitaliser les acquis du PDRPL
ii)	Politique environnementale	3	Le projet a mené une politique environnementale dans ce sens qu'il a créé des pépinières villageoises.
iii)	Cadre institutionnel	2	Le projet souffre d'un ancrage institutionnel au sein du gouvernement. La CEP va être dissoute.
iv)	Viabilité technique et engagement du personnel.	3	Les cadres nationaux détachés dans le projet avaient la compétence requise et étaient engagés.
v)	Viabilité économique	3	Les réalisations du projet offrent un potentiel économique important car les paysans peuvent effectuer 2 et même 3 récoltes par an sur les polders.
vi)	Viabilité de l'environnement	3	Il y a plusieurs actions du projet qui contribuent à la protection de l'environnement.
vii)	Fonctionnement et entretien	3	Des groupements et associations ont été créés et formés par le projet mais leur aptitude à assurer l'entretien des réalisations du projet n'est pas assuré
4	Taux de rentabilité économique interne	14%	
	Total	41,5	
	Evaluation globale de l'impact sur le développement	2,5	

Annexe 3 : Evaluation économique et financière du projet

Polder traditionnel

1) Campagne contre saison froide : Blé

Rendement à l'hectare: 1,8 tonnes

Charge de main d'œuvre Salariale par opérations culturales	Superficie (ha)	Quantité	Coût investissement	Coût à l'hectare
Défrichage	1	10h/j	1500	15 000
Labour manuel	1	17h/j	1500	25000
Confection des carreaux	1	10h/j	1500	15 000
Semence	1	13h/j	1500	20 000
Semis manuel	1	13h/j	1500	20 000
Sarclage	1	17h/j	1500	25 000
Gardiennage phase semis	1	4h/j	1500	6000
Gardiennage phase épiaison	1	10h/j	1500	15 000
Récolte	1	13h/j	1500	20 000
Battage	1	12h/j	1500	18 000
Emballage	1	3h/j	1500	4000
Transport	1	7h/j	1500	10 000
Total				193 000
Bilan de l'exploitation				
Charges : 193 000 Fcfa		Produit : 18 sacs x 20 000=360 000 Fcfa		
Solde : 160 000 Fcfa				

2) Campagne contre saison froide : Maïs

Rendement à l'hectare: 2, 4 tonnes

Charge de main-d'œuvre Salariale par opérations culturales	Superficie (ha)	Quantité	Coût investis- sement	Coût à l'hectare
Défrichage	1	10h/j	1500	15 000
Labour	1	17h/j	1500	25 000
Semence	1	4h/j	1500	6 000
Semis manuel	1	7h/j	1500	10 500
Gardiennage phase semis	1	3h/j	1500	5 000
Sarclage	1	13h/j	1500	20 000
Récolte	1	13h/j	1500	20 000
Egrainage	1	3h/j	1500	4 500
Emballage	1	4h/j	1500	6 000
Transport	1	7h/l	1500	10 500
Total				122 500
Bilan de l'exploitation				
Charge : 122 500 Fcfa		Produit : 24 sacs x 10 000 =240 000 Fcfa		
Solde : 117 500 Fcfa				

Source : SODELAC.

Calcul du Taux de Rentabilité Interne

DONNÉES

Investissements : les investissements sont constitués de coûts de construction des digues, des pistes rurales et les travaux de planage.

Charges :

Les charges sont estimées à partir de données fournies par la SODELAC qui comprennent les travaux de préparation des parcelles, les coûts de semences, l'entretien des parcelles (sarclage). Nous avons considéré 5% par an des investissements pour l'entretien des ouvrages qui contribuent à la production et facilitant le transport.

Rendements :

Deux spéculations sont considérées : le maïs et le blé. Les rendements qui sont considérés ici sont inférieurs à ceux préconisés par la SODELAC.

Superficie : Nous avons considéré 90% de la superficie sera mise en culture à partir l'année 2009.

Année	Superficie (ha)		Rendt (T)		Production		Prix unitaire		valeur		Valeur de la production	Investissement	Exploitation		Totale	Résultat
	Maïs	Blé	Maïs	Blé	Maïs	blé	Maïs	Blé	Maïs	blé	total	Amortisse	maïs	Blé	charges	exploitation
							(1000 FCFA)				0	(x1000)			0	0
2008	742,8	742,8	0,8	1	594,24	742,8	125	250	74280	185700	259 980	1 815 950	74 280	160 445	2 050 675	-1 790 695
2009	5571	5571	1,4	1,8	7799,4	10028	125	250	974925	2506950	3 481 875	90 798	974 925	2 166 005	3 231 727	250 148
2010	5571	5571	1,4	1,8	7799,4	10028	125	250	974925	2506950	3 481 875	90 798	974 925	2 166 005	3 231 727	250 148
2011	5571	5571	1,4	1,8	7799,4	10028	125	250	974925	2506950	3 481 875	90 798	974 925	2 166 005	3 231 727	250 148
2012	5571	5571	1,4	1,8	7799,4	10028	125	250	974925	2506950	3 481 875	90 798	974 925	2 166 005	3 231 727	250 148
2013	5571	5571	1,5	1,8	8356,5	10028	125	250	1044563	2506950	3 551 513	90 798	1 044 563	2 166 005	3 301 365	250 148
2014	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2015	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2016	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2017	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2018	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2019	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2020	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2021	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2022	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2023	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2024	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2025	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2026	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2027	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2028	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2029	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
2030	5571	5571	1,5	2	8356,5	11142	125	250	1044563	2785500	3 830 063	90 798	1 044 563	2 406 672	3 542 032	288 031
					0	0			0	0	0	0	0	0	0	14%

Annexe 4 : ÉVALUATION ET NOTATION GLOBALE

Tableau 1 : ÉVALUATION ET NOTATION DE LA PERFORMANCE DE L'ORGANE D'EXÉCUTION

Indicateurs des composantes	Notes (1 à 4)	Observations
1. Respect du calendrier d'exécution du projet	1	Le calendrier n'a pas été respecté. Le projet a été mis en vigueur 17 mois après la signature.
2. Respect du barème des coûts	2	Le barème de coût a souffert du retard d'exécution et de la baisse de l'UC par rapport au CFA.
3. Respect des clauses	3	L'emprunteur a respecté les clauses de protocole d'accord
4. Adéquation du suivi, de l'évaluation et des rapports	2	Les rapports trimestriels ont été régulièrement soumis et conformes au format de la BAD.
5. Opérations satisfaisantes	2	Le taux d'exécution du projet est satisfaisant, malgré l'annulation du volet crédit.
Total	10	
Evaluation globale de la performance	2	Moyennement satisfaisante

Tableau 2 : PERFORMANCE DE LA BANQUE

Indicateurs des composantes	Notes (1 à 4)	Observations
1. Lors d'identification	3	Le projet a été bien identifié
2. Lors de la préparation	3	Le projet a été bien préparé
3. Lors de l'évaluation	2	Il a eu la sous –évaluation de certains coûts
4. Lors de la supervision	2	La Banque n'a pas réalisé la moyenne qu'il fallait.
Total	10	
Evaluation globale de la Banque	2,5	La performance de la banque a été satisfaisante.

Annexe 5 : MATRICE DES RECOMMANDATIONS ET DES ACTIONS DE SUIVI

Recommandations	Responsables
• Multiplier les ateliers de mise en œuvre des projets et de renforcement des capacités ; • Prévoir dès le démarrage du projet un processus de mise en œuvre de tout projet agricole comportant un volet crédit ; • Rendre plus opérationnels les bureaux nationaux de la BAD partout où ils se trouvent afin qu'ils puissent assurer le suivi des projets ; • Organiser un atelier de lancement pour chaque projet qui démarre.	FAD
• Améliorer les procédures de passation des marchés publiques afin d'éviter les retards dans la mise en œuvre des projets ; • Faciliter le choix d'une structure du gouvernement en vue de l'ancrage institutionnel des projets ; • Accélérer la mise à disposition de sa contribution dans le financement du projet ; • Renforcer les dispositifs d'encadrement des paysans sur les aménagements. • S'engager à prendre en charge le centre de sauvegarde de la race Kouri ; • S'engager à continuer l'entretien des infrastructures (polders, écoles, centres de santé, forages) construites par le projet;	GOUVERNEMENT

Annexe 6 : SOURCES D'INFORMATION

- i) Rapport d'évaluation du projet de développement rural de la Préfecture du Lac (PDRPL), FAD septembre 1998
- ii) Protocole d'accord entre le FAD et la République du Tchad
- iii) Rapports et aide mémoire de supervision des missions FAD de
- iv) Rapports d'activités trimestriels et annuels de la cellule d'exécution du projet.
- v) Comptes rendus de réunions de suivi – rapprochés du Bureau national de la BAD au Tchad ;
- vi) Rapport de mission d'identification du projet semencier
- vii) Rapport d'achèvement du projet élaboré par la cellule d'exécution du projet.
- viii) Rapports de revue de portefeuille du Tchad 2002 et 2006.

Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

Nom et prénoms	Institutions
Pascal D. BITOUMBOU	Représentant Résident de la BAD au Tchad
Le Personnel du Bureau de la BAD au Tchad	
MOULDADimanche	Comptable du PVERS
TAHER BRAHIM Adouma	Coordinateur de PVERS
NGARKOUDJAM Jacob	Gouverneur de la région du Lac
ABAKAR Moustapha	Chargé de suivi – évaluation de PDRPL SODELAC
ABBO Youssouf	Directeur Général de la SODELAC
ABAKAR Mahamat Kaïla	Directeur Technique de SODELAC
PISMON DOUSSOUE	Chef de Division Suivi - évaluation SODELAC
MAHAMAT NAIM ABDERAMAN	Coordonnateur de PDRPL
SOUMAINE ADAM	Chargé d’animation et de crédit SODELAC
WAROU Mahamat	Chef de secteur Agricole SODELAC
DIOULNE Mabissoumi	Chef de zone SODELAC
ADAM MALA	Représentant du Chef de Canton de BOL
AHMED Idriss	Délégué sanitaire de la Région du Lac
Malloum YAO	Délégué de l’Education
MBANGOUSOUM Roger	Chef de composante Aménagement
ABDALLAH Issaka	Chef de volet développement agricole
Adam TCHARI	Membre du groupement de Melia
Poidé HASSAN	Membre du groupement féminin de Mélia
FALMATTA	Animatrice villageoise
Pierre TRELLU	Union Européenne
	AFRICARE